

Interpellation de M. Van de Cauter : La coordination avec d'autres administrations pour gérer la crise du coronavirus.

M. Van de Cauter estime que la crise du coronavirus, sans doute la plus grave depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, est de nature à susciter des questions très intéressantes sur la gouvernance en général.

Trop de décideurs communiquent mal, voire ne communiquent pas du tout entre eux. Les citoyens n'acceptent plus d'être gouvernés par une armée mexicaine de ministres et de ministres-présidents qui, tous, veulent se faire remarquer sans apporter une plus-value dans la gestion de cette crise, à l'instar du Bourgmestre de Knokke, qui a interprété à sa guise les arrêtés ministériels covid-19 relatifs à la fréquentation des secondes résidences.

La mauvaise délimitation des pouvoirs respectifs de l'Etat fédéral, des régions et des communes aboutit à une situation chaotique, notamment pour la gestion de la fourniture de masques et de matériel de protection aux maisons de repos, aux centres d'hébergement pour personnes handicapées et aux écoles.

Pour M. Van de Cauter, il faudrait refédéraliser les compétences liées à la santé, surtout en période de crise, en les confiant soit au Ministre de l'Intérieur soit au Conseil national de crise et veiller à hiérarchiser les structures, par exemple par la voie digitale, pour éviter que des bourgmestres et ministres régionaux et communautaires en viennent à jouer cavalier seul.

Le Collège partage-t-il cette analyse institutionnelle ? Le retour à une gestion fédérale des matières relatives à la santé n'impliquerait pas une réduction du pouvoir communal, qui, en ce domaine, a un caractère purement exécutif, mais exigerait de la part du Collège une concertation permanente avec le Gouvernement fédéral sans passer par les Régions ou Communautés.

Qu'en est-il des contacts entre la Commune, l'Etat fédéral, les Régions et Communautés ? Ces diverses autorités se concertent-elles ? Utilise-t-on la voie digitale ou le téléphone pour ces éventuelles concertations ?

Quelles propositions le Collège peut-il suggérer pour améliorer la gestion des crises à l'avenir ?